



CANAAN CLUB DE FRANCE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU CANAAN CLUB DE FRANCE du samedi 19 juin 2004, lors du Championnat de France 2004, Parc de la Beaujoire, Nantes.

1. ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un membre d'honneur
2. Lecture du rapport moral du président et du Trésorier
3. Remise des archives de trésorerie à M. Bruno BARBIER
4. Approbation de la procédure de lecture du test de la dysplasie de la hanche Nationale d'Elevage du 19 septembre 2004 à CERILLY
6. Nouvelles demandes d'assessorat
7. Intérim du Président pendant ses congés
8. Modification des statuts
9. Approbation de la démission de Mme Isabelle PINCHON et de M. Pascal LEPELLEY
10. Cooptation de deux nouveaux membres du comité aux postes d'administrateurs
11. Questions diverses.

2. PARTICIPANTS

Membres du comité présents	Membres du comité excusés	Membre d'honneur présent
M. Laurent DOUMA	M. Pascal LEPELEY	Mme Myrna Shibolet
M. Yves REGNIES	Mme Isabelle PINCHON	
Mme Isabelle DEMORTAIN	Mr Gérard CALENDRIN	
Mme Laurence ARIES		
M. Bruno BARBIER		

**Le quorum de 5 membres du comité étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à
11 heures 20 minutes**

3. COMPTE-RENDU

3.1. Désignation d'un membre d'honneur

Conformément à l'article 6 des statuts, le titre de membre d'honneur est décerné à l'unanimité par le comité à Mme Myrna SHIBOLETH.

3.2. Lecture du rapport moral du président et du Trésorier

Le Président donne lecture d'un rapport moral depuis le 22 février 2004 au 19 juin 2004 :

Rapport moral du Président

En avant propos, je remercie toutes les personnes présentes ainsi que toutes celles qui ont participé à l'animation du Club lors de ces derniers mois, par leur soutien et leur solidarité.

Un rapport global vous est présenté faisant état des divers dossiers et de leur réalisation grâce à la collaboration des personnes suivantes :

M. Yves REGNIES, Vice-Président, Mme Isabelle DEMORTAIN, Secrétaire, M. Bruno BARBIER, Trésorier, Mme Laurence ARIES Administrateur et Responsable de l'information, M. Pascal LEPELLEY et Mme Isabelle PINCHON, M. Gérard CALENDRIN. Administrateurs, Mme Odette CUISINIER Déléguée Régional, sans oublier M. Franco MANNATO Président du Husky Club France, et tous ceux qui nous ont apporté leurs aides.

J'en profite pour remercier tout particulièrement notre responsable de l'information Mme Laurence ARIES, sans qui la conférence tenue ce jour n'aurait pu avoir lieu. Je remercie aussi sa participation en tant que traductrice et celle de Mme Myrna SHIBOLETH qui animera les débats, la Société Centrale Canine et tous les membres de la Société Saint Hubert de l'Ouest pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et l'appui logistique et matériel qu'ils nous ont fourni.

Démissions :

Suite à la démission de M. Pascal LEPELLEY et Mme Isabelle PINCHON, deux places d'administrateurs sont libres. En réponse aux candidatures de trois de nos adhérents, des cooptations pourront s'effectuer lors de cette réunion et seront approuvées lors de l'assemblée Générale du 19 septembre 2004 à Cérilly, lieu où est organisé notre Nationale d'Elevage 2004.

Documents et archives :

A ce jour, tous les documents qui étaient entre les mains de M. VARLET à la S.C.C, nous ont été expédiés. Force est de constater qu'il n'y avait pas grand chose et que nous pouvons oublier l'espoir de récupérer le restant des archives du Club. Par ailleurs, notre tuteur; M. MANNATO Président du Husky Club France a fait la demande auprès de la SCC afin que nous recevions directement tous les courriers concernant le Club.

Plainte :

Suite à l'utilisation frauduleuse des chèquiers de l'Association par M. Olivier BROUTIN, une plainte a été déposée à la Gendarmerie du Coudray Saint Germer le 07 janvier 2004, plainte à laquelle le Tribunal n'a pas donné suite. Cependant, ce dernier nous donne la possibilité d'engager des poursuites par l'intermédiaire d'un avocat (*à mon avis inutile et trop onéreux.*)

M. Olivier BROUTIN n'ayant pas répondu à la proposition d'arrangement dans les délais impartis, il est officiellement exclu du Club et de l'association conformément à la décision prise lors de l'assemblée Générale du 22 février 2004.

Expositions :

La Spéciale de Race de Mantes la Jolie et notre Régionale d'Elevage à Lézignan Corbières se sont parfaitement déroulées et un nombre de chien largement supérieur à l'habituel y a été fortement remarqué.

Subvention :

La demande de subvention mairie du Siège Social a été acceptée et un montant de cent Euros a été versé sur le compte bancaire du CCF à la date du dix neuf juin deux mille quatre. Ces fonds ont été utilisés à l'élaboration de la conférence donnée à Nantes le 19 juin 2004.



CANAAN CLUB DE FRANCE

Rapport moral du Trésorier

3.3. Remise des archives de trésorerie à M. Bruno Barbier

Le Président remet lors de cette réunion les archives de trésorerie à M. Bruno Barbier

3.4. Approbation de la procédure de lecture du test de la dysplasie de la hanche

Le lecteur retenu par le club est le Dr Eric GOYENVALLE (ENVN) et le responsable de la procédure pour le CCF est M. Bruno BARBIER. Les propriétaires de chiens de Canaan enverront leur(s) radio(s) à ce dernier avec leur adresse sur papier libre et un chèque dont le montant reste à déterminer en fonction des honoraires du vétérinaire, les frais de poste et d'enveloppes. Mr Bruno BARBIER centralisera les radios, les enverra tous les mois au lecteur, règlera ce dernier, enregistrera les résultats avant de les renvoyer aux propriétaires. La durée de la procédure sera de 6 semaines au maximum

Le comité approuve à l'unanimité cette procédure et décide qu'elle sera également ouverte aux propriétaires de chiens de Canaan non adhérents du CCF.

M. Bruno BARBIER est en charge de déterminer très rapidement le prix de la lecture. En attendant, la procédure sera éditée dans le journal N°2/2004 du CCF et sur le site Internet de l'association avec la mention « prix communiqué ultérieurement ».

3.5. Nationale d'Elevage du 19 septembre 2004 à CERILLY

Pour des raisons financières, le comité décide à l'unanimité que l'organisation d'un repas de midi amical est abandonnée pour cette année.

Il approuve la feuille d'engagement proposée par Mme Isabelle DEMORTAIN, avec les modifications suivantes :

- Rajouter les classes « baby » et « ne concourant pas » et supprimer « couples ou paire », et « lot d'élevage ».
- Supprimer toute mention concernant le repas de midi.
- L'horaire de jugement est 9h00
- Modification des tarifs, sous réserve de conformité avec les frais engagés et dépendant du HCF :

MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS		
Catalogue compris	Adhérent CCF (euros)	Non adhérent (euros)
1^{er} chien (sauf classe Baby et Puppy)	25	40
2^{ème} chien (sauf classe Baby et Puppy)	20	35
Par chien (à partir du 3 ^{ème} , sauf classe Baby ou Puppy)	15	30
Classe Baby ou Puppy	8	10
Confirmation seule (sans jugement)	25	40
Confirmation avec engagement en beauté	GRATUIT	GRATUIT
Ne concourant pas	GRATUIT	GRATUIT

Cette feuille d'engagement sera mise à disposition sur le site Internet de l'association.

3.6. Nouvelles demandes d'Assessorat

Suite à la demande d'assessorat de Mme BONA-VOILET, le comité décide à l'unanimité que le CCF mettra en place un test sur photos à destination des demandeurs d'assessorat. Mmes Laurence ARIES et Myrna SHIBOLETH sont chargées rédiger une proposition de test qui sera examinée lors de la prochaine AG. En conséquence, l'examen de la demande de Mme BONA-VOILET et de toute autre demande ultérieure est reporté à la prochaine AG.

3.7. Intérim du Président pendant ses congés

L'intérim du Président pendant ses congés du 5 au 25 juillet 2004 sera assuré par M. Yves REGNIES, Vice-Président.

3.8. Modification des statuts

Le comité approuve à l'unanimité les modifications suivantes des statuts :

- Le siège social se trouvera à l'adresse du Président (*et non à une adresse précise*)
- Passage de 3 à 2 ans d'ancienneté au sein du Club pour être membre du comité

3.9. Approbation de la démission de Mme Isabelle PINCHON et de M. Pascal LEPELLEY

Le comité accepte la démission de Mme Isabelle PINCHON et de M. Pascal LEPELLEY.

3.10. Cooptation de deux nouveaux membres du comité aux postes d'administrateurs

Suite à la lecture des candidatures de Mme Jacqueline DOUMA, Melle Nathalie PINCHON et Melle Béatrice GREUIN au poste d'administrateur, les membres du bureau ont approuvé à l'unanimité la venue de Mme Jacqueline DOUMA et de Melle Béatrice GREUIN au sein du comité. Ces deux membres seront définitivement nommés lors de la prochaine AG.



CANAAN CLUB DE FRANCE

3.11. Questions diverses

Edition des prochains journaux

Pour des raisons financières, le comité décide à l'unanimité que, jusqu'à nouvel ordre, les journaux seront édités en noir et blanc et que tous les courriers seront envoyés en tarif lent.

Spéciales 2005

Le comité décide à l'unanimité que les Spéciales 2005 auront lieu à Bordeaux, Troyes, Amiens et Limoges, sous réserve que les dates de ces différentes expositions soient cohérentes.

Carte d'adhérent

Le comité décide à l'unanimité que les nouveaux adhérents recevront dorénavant une carte de membre au format carte de visite standard de 12,8 x 8,2 cm :

	CANAAN CLUB DE FRANCE Association affiliée à la Société Centrale Canine (Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'agriculture) 27, rue de la Mare Lurin - F - 60850 SAINT GERMER DE FLY www.canaanclubdefrance.org - Tél : +33 (0)3 44 82 34 24	
CARTE DE MEMBRE 2004 - N°		
<input type="checkbox"/> Simple	<input type="checkbox"/> Couple	Nom :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	Prénom :
<input type="checkbox"/> France	<input type="checkbox"/> DOM/TOM	Adresse
<input type="checkbox"/> Etranger	
	

Prix de l'article 'Juger le Canaan »

Avec l'accord de Mme Myrna SHIBOLETH, le comité décide à l'unanimité que l'article « juger le Chien de Canaan » sera remis gratuitement aux juges de la race et qu'il sera vendu au prix coûtant de 6 Euros (hors frais de port) à toute autre personne qui en fera la demande. Cet article sera proposé sur le site Internet de l'association.

Prix des cotisations

Il est décidé d'arrondir les prix des cotisations et de proposer ces nouveaux prix lors de la prochaine AG.

Résultats d'expositions du premier semestre 2004

Le comité décide à l'unanimité qu'exceptionnellement, les résultats d'expositions du premier semestre ne seront pas édités dans le journal du CCF mais qu'ils seront disponibles sur le site Internet de l'association.

Appel à résultats

Les adhérents souhaitant que leurs résultats paraissent dans le journal du CCF et que leur chien soit intégré dans le système de cotation du club devront envoyer une photocopie de leurs jugements au siège social de l'association. Cet appel à résultats sera diffusé dans les prochains journaux et sur le site Internet du CCF

Aucune autre question n'ayant été soumise pour cette Réunion de Comité, la séance est levée à 12 heures 30 minutes